



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le lundi treize janvier à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, dûment convoqué, salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent COURAUD, Maire.

Date de la convocation : le 07 Janvier 2020

Etaient présents : Mrs COURAUD Laurent, BIHOUR Arnaud, VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, FOUASSIER Guillaume, BIZARD Sébastien, COURAUD Damien.

Mmes SIARD Chantal, DERRE-GOY Véronique, GENDRE Dominique, DERRE Véronique, BARRANGER Nathalie, CHOLIERE Christine,

Absents excusés : Mme FRAUËL Françoise (pouvoir à Mme BARRANGER Nathalie) ; Mr VUIDIBIO Maricheil (pouvoir à M BIHOUR Arnaud).

Secrétaire de séance : Mr BIHOUR Arnaud

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 02 décembre 2019

Il convient de modifier les points suivants :

- 2-c / Illumination de Noël : 18 bâtons lumineux (et non 6)
- 2-d / Cantine : suivant la loi « EGalim » (et non « AGLIM »).

2. Rapports des Commissions

2-a Commission « Finances »

1- Bilan sur les Restes à Réaliser 2019 (R.A.R.) :

Une information est apportée sur les montants d'investissements (dépenses et recettes) à reporter sur le prochain exercice budgétaire pour un montant de 97040 € en dépenses et 28 829,69 € en recettes.

2- Autorisation engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent :

Monsieur le Maire présente cette disposition permettant d'engager des dépenses urgentes d'investissement avant le vote du budget.

⇒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver cette disposition.**

3- Demande de subvention F.D.S.R. (Ponts Romains) :

Monsieur le Maire indique que la demande de subvention F.D.S.R. « fonds appel à projets » et « fonds socle » a été déposée en date du 27 décembre 2019 et sollicite l'approbation du Conseil Municipal pour entériner cette dernière (pièce à joindre avant le 1^{er} mars 2020).

Des contacts sont pris avec la Fondation du Patrimoine.

⇒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver cette demande de subvention.**

4- Demande de subvention D.E.T.R. (Tennis) :

Monsieur le Maire signale que la demande de subvention doit être déposée avant le 17 janvier 2020 et sollicite l'approbation du Conseil Municipal pour entériner cette dernière pour une demande de DETR à hauteur de 50%. (pièce à joindre impérativement lors du dépôt).

Monsieur le Maire précise en outre que le choix de l'entreprise sera validé lors du prochain conseil.

⇒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver cette demande de subvention.**

5- Renouvellement contrat d'assurance statutaire / organisation d'une consultation via CDG 37 en vue de souscrire un contrat groupe :

Monsieur le Maire explique que le contrat arrive à terme au 31 décembre 2020 et soumet cette décision au vote qui permet au Centre de Gestion d'organiser une consultation de marché à la place de la municipalité.

⇒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver cette démarche.**

2-b Commission « Bâtiments – voirie – cimetière » et « Urbanisme »

Groupement de commande voirie – 2020 :

Monsieur le Maire mentionne que la C.C.L.S.T. renouvelle son offre et qu'il y aura des besoins en 2020 (chantier interconnexion eau potable par exemple).

En conséquence, il sollicite l'approbation du Conseil Municipal.

⇒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour valider cette adhésion.**

Les travaux de l'interconnexion de l'eau potable avec Loches sont toujours en cours au niveau de Marray. Des fuites sont apparues ce qui a engendré des travaux sur l'ensemble des conduits.

Une rencontre va être organisée avec le service des Eaux de la CCLST afin de prévoir des travaux de réfection de voirie.

S.A.F.E.R. :

Suite à la réception des derniers documents, il convient d'étudier à nouveau ces derniers en commission (30 kms de voirie communale et 70 kms de chemins ruraux recensés à ce jour) car ils ne prennent pas en compte certains éléments fournis à la S.A.F.E.R.

Projet « Villadim » aux Hélas :

Le permis d'aménager n'a pas été déposé mi-décembre 2019 car une zone humide a été décelée sur le lieu d'implantation du bassin de rétention.

La société poursuit les études quant à la faisabilité de ce projet et une mise à jour sera effectuée en fonction du retour de l'agence de l'eau.

Tuilerie (chauffage et « relooking ») :

Les devis pour le chauffage de la salle du haut ont été réceptionnés. Ils seront étudiés prochainement en commission.

Si l'option « relooking » du bas est retenue (coût estimé à 100 000 € / subventions très limitées) : nécessité de planifier le calendrier complet et d'anticiper l'indisponibilité de la salle pour la réalisation des travaux.

Le parquet de la salle du haut a été ciré pendant la période des congés de fin d'année.

Eglise (accessibilité) :

Rapport du S.D.I.S. 37 reçu le 10 janvier 2020 : arrêté à prendre.

Il convient dorénavant d'étudier le phasage des futurs travaux du site (intérieur / extérieur) en lien avec l'ADAC.

P.A.V.E. :

Un rendez-vous est prévu demain avec l'ADAC afin de préparer un cahier des charges pour effectuer un diagnostic.

Cimetière :

La 1^{ère} tranche est toujours en cours et se terminera fin Janvier.

La 2nde doit intervenir au titre de l'exercice 2020.

Demande Certificat Urbanisme CUB – chemin des Lambons :

La réponse du service ADS est négative. Le P.L.U. actuel indique qu'il faut au moins 5 terrains à construire).

La révision du P.L.U. s'imposera lors du prochain mandat car la dernière révision date de 2007.

2-c Commission « Vie associative – culture – communication – jeunesse »

Bulletin municipal :

Remerciements à tous les participants intervenus lors de son élaboration.

12 associations ont répondu.

Edition assurée par Imagidée.

Distribution réalisée le samedi 04 janvier 2020.

Calendrier janvier 2020 :

Les différentes manifestations sont énumérées :

- Vœux du Maire jeudi 16 janvier à 19h.
- Spectacle NACEL le samedi 18 janvier à 20h30.
- Assemblée Générale Société Bouliste Chambourgeoise le vendredi 24 janvier à 20h00.
- Assemblée Général de l'Association Bibliothèque de Chambourg le vendredi 24 janvier à 20h30.

Boîte à livres :

Suite au dépôt d'un dossier auprès de Touraine Propre, il a été fourni une nouvelle boîte à livres en matériaux recyclables.

La bibliothèque va faire l'inventaire des livres contenus dans la boîte à livres et va coller un autocollant spécifique promouvant la réutilisation des livres par ce biais.

NACEL :

Le bilan pour l'année 2018 est à disposition des élus.

Celui-ci retrace les différentes manifestations organisées sur les communes adhérentes.

A noter qu'une partie du Festival Jeune Public se fera à Chambourg.

2-d Commission « Scolaire »

Quelques comportements d'enfants posent actuellement problèmes au sein du groupe scolaire : une attention supplémentaire est apportée à ce sujet.

Demande de la commune DOLUS-LE-SEC pour l'accueil de 3 enfants du 20 janvier au 24 janvier au sein du groupe scolaire car ils ne participent pas à un voyage scolaire organisé par leur école d'affectation : un accord a été donné par la directrice et par la municipalité.

Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire / rentrée 2020 :

Il a été validé le retour à la semaine de 4 jours en 2018 / 2019 par dérogation.

Cette dernière est à renouveler mais cela nécessite au préalable l'accord du Conseil Municipal et du conseil d'école.

Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'assemblée délibérante.

⇒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour déposer une nouvelle requête en ce sens.**

2-e Commission « Affaires sociales »

La distribution des paniers gourmands de Noël s'est bien déroulée (satisfaction globale des bénéficiaires).

Un remerciement particulier à l'épicerie VIVECO pour la fourniture (à titre gratuit) de pâtisseries orientales.

La prochaine réunion du C.C.A.S. se tiendra le 27 février prochain.

Il est constaté une baisse des dossiers d'aides sociales sur le territoire communal (sûrement grâce au travail en amont des assistantes sociales de la CCSLT).

3. Questions diverses

Ordures ménagères :

Depuis le 06 janvier 2020 les poubelles sont ramassées le vendredi.

La 1^{ère} tournée a connu un gros dysfonctionnement (beaucoup de points de collectes omis).

En conséquence, une collecte complémentaire est prévue le mardi 14 janvier.

Monsieur le Maire a sollicité la C.C.L.S.T. afin que ce service soit assuré dans de bonnes conditions et ainsi éviter tous nouveaux désagréments pour la population.

Boucherie :

L'annonce a été renouvelée auprès de S.O.S. Villages (opération de TF1).

Un candidat est en contact depuis novembre avec la mairie et la C.C.L.S.T.

Fin du ramassage des encombrants :

Plusieurs conseillers municipaux manifestent leurs craintes quant au risque d'augmentation de dépôts sauvages.

Travaux interconnexion eau :

Suite aux travaux effectués, il a été remarqué sur certains endroits une baisse de pression et une couleur d'eau anormales sur une courte période.

Détérioration de la croix (croisement R.D. 17 et R.D. 943) :

Un accident de la voie publique a fortement endommagé cette dernière durant les vacances scolaires.

Le coût de restauration est à l'étude (prise en charge par l'assurance).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h30.

La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 02 mars 2020.